

Description de la zone de baignade

- Nature :** sable et rochers
- Longueur :** 150 m
- Largeur :** 400 m (plage et estran)
- Profondeur moyenne :** 3 m
- Profondeur maximale :** 5 m
- Dates de la saison balnéaire :** 15 juin – 15 septembre
- Localisation du point DDASS :** X : 259206 ; Y : 2252206 (Lambert II)
- Fréquentation maximale :** quelques centaines de personnes
- Equipement :** toilettes, poubelles,
- Accessibilité aux animaux :** Chiens interdits – Chevaux autorisés de 19h00 à 10h00
- Autres activités :** aucune
- Zone riveraine :** boulevard en front de mer et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
- Occupation du sol :** tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
- Population permanente :** 5 382 (sur la commune)
- Population estivale :** 20 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2020	2021	2022	2023
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



Le classement de la plage du Redois est stable dans le temps. Un orage fin août 2018 a engendré une pollution ponctuelle en Entérocoques et *Eschérichia Coli*.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce *Alexandrium* peu représentée ; *Dynophysis* et *Pseudonitzschia* fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Station d'épuration de la Princetière rejetant dans le Port de Comberge Réseau EU séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Ruisseau des Renardières débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Chevaux autorisés sur la plage de 19 H 00 à 10 H 00

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2023 : aucun

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Station d'épuration	En cas de panne	Toutes	-	Fort (niveau 4/5)	12 à 24 heures
Exutoire ruisseau des Renardières	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Postes de relevage des Terres Noires et du Corps de Garde	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Chevaux domestiques sur plage	variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE
Fiabilisation des postes de refoulement des Terres Noires et du Corps de Garde	Fait en 2013
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux usées (EP)	2020
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire de rejet du ruisseau des Renardières et évaluation efficacité	2014 – réflexion d'étude
Interdiction des chiens sur la plage	Fait

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau de la Renardière en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) à compter de 2022
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie@stmichelchefchef.fr ; dgs@stmichelchefchef.fr - numéro téléphone : 06 20 43 90 28

